Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212902159-20261103-2026_11_03_75_A-DE

MAIRIE DE
Plozévet
TI-KÊR
Plozeved

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL N°7
DU 03 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Plozévet se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Claudie GUÉNOLÉ, Maire.

Date de convocation : le 26 octobre 2026.

Etaient présent :

Mesdames : BARTHELEMY Christine, BERNARD Martine, BOURDON Valérie, BREMAUD Brigitte, CORNEC Marie-Eve, GUENOLE Claudie, GUEZENNEC Emmanuelle, LE REUN Jessica, L'HEVEDER Anne-Rozenn, PODDA Marion, SQUIBAN Mathilde, ZILLER Fanny.

Messieurs : BELLAHMER Lounis, BOURDON Fabien, GADIOU Alexandre, GOYAT David, KERE Bernez, LE DISSEZ Mordiern, MAUDUIT Wilfrid, PAULET Xavier, PHILIPPON Ion, QUEMENER Luc.

Absents :
Monsieur ANGEBAUD Roger a donné procuration à Monsieur LE DISSEZ Mordiern

Assistait également à la réunion :
Monsieur LANNOU Philippe, Secrétaire Général.

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de présents : 22
Nombre d'absents : 1
Nombre de procurations : 01
Nombre de votants : 23

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212902159-20261103-2026_11_03_75_A-DE

2026-11-03-75-A

Modification dénomination de la rue du numéro 16, 18 et 22 rue des tourterelles

Madame la Maire expose la demande des habitants des numéros 16, 18 et 22 de la rue des tourterelles, qui ont des difficultés dans l'adressage de leur courrier.

Après concertation entre eux, ils proposent de renommer l'accès à leurs habitations « impasse Gwaremm Kozh » « Hent-dall Gwaremm Kozh ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- Adopte la modification de dénomination des numéros 16,18 et 22 rue des tourterelles par « impasse Gwaremm Kozh » « Hent-dall Gwaremm Kozh ».
- Autorise Madame la Maire à effectuer toutes les démarches afférentes à ce dossier.

À la suite d'une erreur matérielle, cette délibération remplace et annule la délibération 2026-11-03-75.

Pour copie certifiée conforme.
A Plozévet, le 03 Novembre 2026.

La Maire,
Claudie GUÉNOLÉ.

